

Corrigé exercice 1

Le candidat montre-t-il une connaissance satisfaisante des programmes?

Les connaissances sur les programmes n'apparaissent pas vraiment ici, ce qui n'est pas vraiment gênant car le jury pourra interroger le candidat lors de l'entretien. Mieux vaut privilégier l'analyse concrète de la séquence que réciter des concepts abstraits non illustrés.

Le registre de langue est-il adapté?

Oui, tout à fait adapté.

Les énoncés en anglais sont-ils corrects?

Ils n'apparaissent pas ici, ce qui n'est pas préjudiciable car l'anglais a déjà été jugé dans le dossier écrit et sera évalué lors de l'entretien de la deuxième partie.

Le candidat a-t-il consacré assez de temps à la réalisation pédagogique?

Oui. La répartition est bonne : environ 200 mots pour la partie parcours professionnelle et 1000 mots pour la partie séquence.

La présentation est-elle structurée?

Elle est bien structurée en effet. Le plan est indiqué en début d'exposé et respecté. L'emploi systématique de mots de liaison permet de suivre l'exposé de façon fluide.

La présentation orale apporte-t-elle un nouvel éclairage?

Oui, l'exposé n'est pas une simple répétition du dossier écrit. Après un rapide résumé, l'essentiel du contenu est consacré aux évolutions depuis la séquence.

Le candidat a-t-il utilisé tout son temps de parole sachant qu'une 1 mn à l'oral équivaut environ à 120 mots à l'écrit?

Oui. C'est ce qui est attendu du jury. Cette partie ayant été préparée à l'avance, il n'est pas excusable de ne pas utiliser tout le temps imparti.

Karine Courrège
Chargée de mission DAFPEN